

FICHE DE PRESENTATION DE L'ENQUETE

LES DEPENSES DES REGIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

POUR EXAMEN D'OPPORTUNITE

1. Service producteur

Institut français de l'environnement (Ifen)

2. Intitulé de l'enquête

Enquête « les dépenses des régions en faveur de l'environnement »

3. Objectifs généraux de l'enquête

L'environnement est un bien public pour lequel l'intervention des diverses collectivités est décisive. Il n'existe pas actuellement d'information chiffrée sur l'engagement financier des régions en faveur des différents domaines de l'environnement. A la veille de nouvelles initiatives de décentralisation, il est nécessaire de continuer à suivre ces données pour établir les comptes de l'environnement présentés à la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement et aux instances internationales.

4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Rapport à la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement (dont le rapport est publié chaque année). Questionnaires OCDE-Eurostat.

5. Principaux thèmes abordés

Budgets des régions. Dépenses affectées à l'environnement, en distinguant les différents domaines de protection de l'environnement (eaux usées, déchets, paysages et biodiversité, qualité de l'air, etc.), les actions générales (études et recherche, information et communication, etc.) et les dépenses liées à l'environnement (gestion de la ressource en eau, prévention des risques...). On distingue investissement et fonctionnement d'une part, dépenses propres et subventions d'autre part.

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

Les documents comptables des régions ne permettent actuellement pas de repérer les dépenses en faveur de l'environnement. La nomenclature fonctionnelle des dépenses sera expérimentée sur les comptes de 2005 et généralisée pour les comptes de 2006. L'enquête permettra de suivre les évolutions en attendant cette mise en place. Ce suivi est d'autant plus important que la décentralisation peut modifier de façon substantielle les situations actuellement acquises.

7. Unités enquêtées, champ de l'enquête

26 régions, outremer inclus. L'interrogation se fait par correspondance.

8. Période et périodicité de la collecte

Enquête réalisée en été 2004 sur les comptes 2003 et en été 2005 sur les comptes 2004.

9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire

Une demi-journée.

10. Comité de concertation :

Consultations de l'association des régions de France, de la Direction générale des collectivités locales et de la Comptabilité publique.

11. Diffusion des résultats

Rapport sur les comptes de l'environnement, *Données de l'environnement* (4-pages), diffusion de résultats individuels sous réserve d'avis favorable du Comité du secret.